LETTRE DV CHEVALIER

GEORGES

DE PARIS.

A MONSEIGNEVR

LE PRINCE

DE CONDE'.

A PARIS,

M. DC. XLIX.

GEORGES

DE PARIS,

OU

LE PRINCE

DE CONDÉ,

PAR M. LE CHEVALIER DE MONTIGNEVA.

A PARIS,

M. DCC. XLIX.

LETTRE DV CHEVALIER GEORGES DE PARIS.

MONSEIGNEVR,

Ie ne ſuis ny vaſſal, ny domeſtique de Voſtre Alteſſe, ie ſuis François, & cette qualité m'oblige de vous honorer, comme Prince du Sang de France, & comme celuy dont les grandes actions ont rendu cet Eſtat le plus floriſſant & le plus glorieux des Royaumes. Ie croy que tous les autres ont eu pareil reſpect pour voſtre merite, & qu'ils ont creu la patrie dans vn comble de proſperité, quand ils l'ont veu triompher par vos armes. Il n'y a perſonne qui n'ait fait des vœus pour l'accroiſſement de voſtre honneur, & pour voſtre conſeruation : & ſi vos victoires vous ont couſté quelques gouttes de ſang, l'on en a pleuré la perte auec plus de tendreſſe, que l'on n'a témoigné de ioye de l'aduantage qui nous en reuenoit.

Toute la France craignoit pour vous & pour elle la valeur fatale des deux fameux Enguiens vos predeceſſeurs, qu'elle enſeueliſt auec tant de larmes dans le printemps de leurs années. Vous eſtiez ſes delices, & l'eſperance de ſa protection : enfin elle ſe promettoit tout de vous, & n'apprehendoit rien de ſes ennemis. Vous auez eſté la ſeule conſolation qui luy ſoit reſtée de la mort de Monſeigneur le Prince de Condé voſtre Pere ; ou du moins auez-vous donné vne longue intermiſſion au regret eternel qu'elle en deuoit auoir ; parce que l'on vous a long-temps veu ſuiure ſes bons ſentiments & ſes preceptes dans les conſeils.

Vous ne ceſſiez pas pour cela d'eſtre le meſme Enguien dans la guerre, & vous l'auez aduantageuſement fait voir à cette fameuſe iournée de Lens ; où vous ſuppléâtes auec tant de bon-heur au mauuais ſoin, & à l'imprudence de ceux que l'on appelloit nos Miniſtres. Vous ſurmontates les eſperances que l'on pouuoit auoir d'vne campagne, au ſuccez de laquelle ils auoient ſi mal pourueu ; que ce ne fut pas ſans ſuiet, s'ils furent ſoupçonnez de tra-

824223 944.03 M475m

hiſon & d'intelligence auec nos ennemis : Ie diray encor d'attentat à voſtre reputation, & à voſtre perſonne. L'on auoit eu meſme opinion du voyage de V. A. en Catalogne, où l'on ſçait que vous futes abandonnné, & que l'on ne vous enuoya rien de tout ce qui eſtoit neceſſaire, meſmes pour y ſoutenir l'effort que fit l'Eſpagne, & que la ſeule preſence du Prince de Condé y maintint nos affaires, & y occupa les forces deſtinées pour oppoſer à la reuolte de Naples ſi mal meſnagée de noſtre coſté.

C'eſt peut-eſtre la principale raiſon qui nous a émeu contre la domination tyrannique de Iule Mazarin. Apres qu'il eut epuiſé preſque tout le Royaume de ſes finances, l'on n'apprehenda pas ſans raiſon, qu'il ne precipitaſt V. A. dans vn dernier peril où voſtre valeur ſuccombaſt ſouz la force des ennemis, par les artifices parricides de ce traiſtre Sicilien.

N'ayant pû vous perdre, & continuant ſes pernicieux deſſeins ſur cet Eſtat, il a voulu vous gaigner ; de crainte que celuy qui auoit prodigué ſa vie pour la France, ne la vouluſt encor hazarder pour la deliurer de ſon oppreſſion. Il eſtoit aſſeuré de la facilité de M. le Duc d'Orleans par le moyen d'vn valet qui le gouuerne, & qui eſtouffe dans le point de ſa production tous les bons deſirs de S. A. R. & vous eſtiez le dernier but de ſa politique. Toute l'Europe ne s'eſtonnera pas ſans ſuiet qu'vn acheteur ſi mercenaire & ſi auare, ait pû s'acquerir vne perſonne ſi importante, dans vne ſaiſon ſi contraire, & ſur le point de ſa ruine.

Vous deuiez eſtre alors le plus offenſé, il venoit de liurer aux ennemis vne des principales conqueſtes de V. A. il marchandoit auec eux pour la derniere : il oſtoit cette recompenſe à vn Seigneur de marque, digne d'vn plus grand employ, & mettoit dedans Ypre la meſme creature qui auoit perdu Courtray, & à qui nos loix deuoient faire perdre la teſte. Bref, comme s'il ſe fuſt ouuertement declaré jaloux & ennemy de voſtre gloire, & de voſtre reputation, il voulut troubler impudemment les benedictions publiques que l'on vous donnoit, & la réjouyſſance qu'on témoignoit du gain de voſtre derniere bataille, par l'empriſonnement de deux Magiſtrats, & nous voulut faire connoiſtre que vous n'auiez vaincu que la France, ny combattu que pour l'affermiſſement de ſa tyrannie.

L'enormité d'vne ſi eſtrange action émut les plus tiedes des Pariſiens

Parisiens. Ils ne croyoient pas qu'il fust possible d'en estre spectateur, sans en estre complice, si l'on ne la vengeoit, & l'on vous desiroit pour chef d'vne resolution prise pour vostre honneur, & pour celuy de la patrie. Vous vintes, MONSEIGNEVR, vous ne vous en ressentistes pas; mais quoy qu'il en soit, vous pacifiates ce desordre au gré de tous les interessez, auec vne legalité qui vous continua l'amour des peuples. L'on apporta vn temperament aux desordres de l'Estat, & l'on publia cette belle Declaration qui doit estre doresnauant le fondement inébranlable de la Monarchie. L'authorité d'vn bon Roy n'y est point lézée, les Princes qui sont les premiers obiets de la persecution des fauoris y trouuent leur seureté, le Roy y recouure ses finances dérobées, & le peuple y rencontre cette tranquilité depuis si long-temps troublée par l'insolence des mauuais Ministres, & par les rapines sanguinaires des Partisans.

Monseigneur le Duc d'Orleans & vostre Alteſſe l'ont approuuée; puis qu'elle s'est faite de vostre consentement & par vostre conseil, à la suplication du Parlement qui n'a point vsé d'autres forces que de celles de la raison. La Cour est reuenüe à Paris & la ville en a receu vne ioye inexprimable: l'on n'a parlé d'autre chose depuis, que de l'execution des articles ordonnez, non plus par le Parlement, mais par le Roy: & par ce qu'il estoit impossible que l'on ne descouurit les larcins du Cardinal Mazarin seul autheur de tous nos maux: Ce chef des volleurs de l'Estat tout-puissant aupres de la Reyne Regente, s'est seruy de tout son credit pour l'empescher.

Le bruit est tout commun qu'il vous entretient de grandes esperances pour estre protegé de vostre Alteſſe: Mais que peut-il, vous promettre verbalement pour vne action indigne de vostre Sang & de vostre Vertu, que l'on ne vous accorde en effet, pour ce que vous auez desia merité? & n'est-ce pas vne extreme insolence à ce perfide, de vous proposer pour prix de son salut de nouueaux estats qui vous sont deuz pour vos seruices, & que vous ne pouuez receuoir que de la main de ceux contre lesquels il vous arme. C'est faire peu de cas de ce que vous auez fait auec tant de gloire, & c'est vne estrange temerité, d'estimer plus que tant de villes conquises & de batailles gagnées, la deffense du plus cruel ennemy de l'estat. Il n'y va point de vostre honneur de le maintenir, au contraire, c'en est fait, & vous per-

dez le fruit de toutes les obligations dont la France vous eſt redeuable ; ſi vous vous ſeruez contr'elle meſme de la reputation que vous auez acquis pour elle.

Si voſtre Alteſſe daignoit ietter les yeux ſur l'eſtat miſerable où elle ſe voit reduite par l'oppreſſion de la guerre inteſtine que luy ont fait depuis la Regence tant de corbeaux épars dans les prouinces, creatures & emiſſaires de Mazarin, qui l'ont deuorée iuſques aux inteſtins : il eſt ſans doute que vous auriez horreur de ſon miſerable cadaure ſi rongé en toutes ſes parties. Songez que c'eſt le patrimoine de vos ayeux, & qu'il pourra eſtre celuy de voſtre poſterité, & conſiderez que la Reyne, Monſeigneur le Duc d'Orleans & vous, joüez l'heritage de vos enfans contre vn infame filou, qui vous joüe luy meſme, & qui hazarde pour la plus abominable teſte du monde, vos perſonnes, vos biens & voſtre honneur.

Il a touſiours veſcu & joüé aux deſpens d'autruy, comme celuy qui n'eſtoit né que pour la perte du public. La fortune accoucha de ce monſtre adulterin pendant ſon diuorce auec la vertu, & elle ne l'a promené vagabondant par tant d'eſtats, que pour donner vn vain eſclat à ſa puiſſance. Ie connois ſon pays, & la Sicile meſme qui ne l'aduoüe que pour noſtre honte, m'a fait ſçauoir ſon origine chez vn cabaretier de ſes parens en la ville de Palerme, à mon retour de Malte. I'y ſceus la banqueroute de ſon pere qui eſtoit chapelier & boutonnier de ſon meſtier, & comme il ſe retira à Rome où le p. Iulio Mazarini Ieſuite ſon frere le mit en condition. Il y vola beaucoup pour amaſſer vn peu de bien : il y maria quelques filles, & miſt ſon fils aupres du Conneſtable Colone. De-là il paſſa au ſeruice du Cardinal Antonio Barberin, & n'y eut pas le rang que l'on eut donné à celuy que l'on eut creu deuoir vn iour pretendre de s'allier auec cette maiſon. Il s'y ſignala par ſes débauches, & fut l'intendant des plaiſirs deshonneſtes de la Cour Romaine.

Ce fut luy qui donna conſeil au Cardinal Antonio de ſe défaire d'vn neveu du Pape d'aujourd'huy qu'il auoit eſloigné de ſes bonnes graces. Il fut mal-traitté à coups de baſtons, & craignant iuſtement le dernier effet de la haine Italienne, il ne pût pas meſmes euiter la mort dans l'armée de l'Empereur où il fut aſſaſſiné par le miniſtere de Mazarin : qui ſuiuant la bonne couſtume de ſon pays ne pouuoit ſouffrir viuant aucun de tous ſes en-

nemis, particulierement celuy-cy, qui eſtoit autant braue qu'il eſtoit laſche & poltron. C'eſt le ſujet de ſon inimitié mortelle contre le Pape, & de l'excluſion qu'il fit donner par l'Ambaſſadeur de France pour l'election de ſa Sainteté. Depuis il continua dans le libertinage, & donna au ieu & aux intrigues le reſte de ſon temps. C'eſt ce qui le fit connoiſtre, & qui le fit rebuter du ſeruice d'Eſpagne par les Miniſtres du Roy Catholique, qui ne trouuoient en luy n'y vertu, ny ſincerité, ny capacité, pour ſeruir dans les employs qu'il briguoit.

Il prit par deſpit le party de France, & ceux qui ont eſcrit de la Paix de Caſal l'ont aſſez mal à propos loüé pour luy complaire, de ce qu'il y eut du bon-heur. La fortune qui le conduiſoit aueuglément dans le piege où il doit perir, luy prepara cette entrée en France, où il fut bien receu du Cardinal de Richelieu; qui ne pût mieux faire veoir qu'il s'eſtimoit au deſſus de la pourpre, que d'en reueſtir ſon valet. Ie l'appelle valet, car tout Paris ſçait comme il veſquit, & que ceux de la Chambre du Cardinal de Richelieu luy faiſoient preſent de ſes vieilles hardes pour le rhabiller, iuſques à des ſouliers, & des vieux gands. Il doit encor ſon chapeau à l'auerſion, que le meſme Cardinal auoit contre ceux de nos Eueſques qui le pouuoient meriter : le ſieur de Chauigny Secretaire d'Eſtat dans l'employ des affaires eſtrangeres, qui l'auoit pris en affection, & qui le receuoit tous les iours à ſa table, y apporta des ſoins extraordinaires, dont nous auons veu la recompenſe dans la Regence d'auiourd'huy, que l'on peut appeller l'interregne des François, & l'Empire du Sicilien.

L'Hiſtoire ne perdra rien de la plainte de tous les peuples qu'il a fait gemir dedans & dehors le Royaume, par la guerre qu'il a continuée pour affermir ſon authorité, & Voſtre Alteſſe en entendra parler toutes les nations, qui ne pourront que vous blaſmer de l'auoir voulu arracher des mains de la Iuſtice, & de luy auoir voulu liurer la Iuſtice meſmes, pour eſteindre ce petit reſte de la ſplendeur de noſtre ancienne Monarchie, que la tyrannie n'a pû offuſquer.

Seroit-il bien poſſible que vous euſſiez ignoré qu'il a fait ſes efforts pour entrer au ſeruice de M. le Duc d'Orleans, & pour oſter à la Royne, & à M. le Prince pere de V. A. la part que le feu Roy leur auoit donnée à la Regence du Royaume. Ce fut vn valet à louër l'eſpace de quelque temps, tout le monde l'auoit en horreur,

& il n'y eut que Monſieur l'Eueſque de Beauuais qui ſe laiſſa ſurprendre par ſes fourbes, qui l'ont eſloigné de la Cour, & du Conſeil de la Royne: ſa Majeſté ayant par mal-heur pris plus de creance en vn homme de cette qualité, qu'en tout ce qu'elle auoit aupres d'elle de gens de bien & d'honneur; deſquels on eſperoit que ſon gouuernement ſeroit auſſi plein de Iuſtice qu'elle auoit témoigné de zele & de compaſſion pour les miſeres publiques, dans vne vie priuée.

Depui que ſa Majeſté l'a appellé au Miniſtere, a-on veu autre choſe que ieux, que balets, que comedies, que farceurs, que bouffons, & que traiſtres dans la maiſon du Roy? & ne peut-on pas dire que tout l'Eſtat a eſté mordu de la Tarantule. C'eſt vne beſte de ſon pays, dont la morſure & le chant excitent diuerſes paſſions: quelques-vns rient & dancent ſans ſujet, & les autres pleurent amerement, & tous quelquesfois iuſques à la mort; ſi elle n'eſt preuenuë de celle de cet animal immonde. Il en a eſté de meſme ſouz ſon adminiſtration, & dans noſtre ſeruitude: pendant que toute la Cour eſtoit dans des delices imaginaires par ſes enchantemens, les Prouinces gemiſſoient ſouz le joug & ſous l'opreſſion de ſes harpies, & ces cruels comites & ces bourreaux de l'Eſtat les tenoient dans vne captiuité plus authoriſée que la puiſſance legitime que les Roys donnent aux grands qui les gouuernent. Ils n'ont point eſté traittez en ſuiets par ces Traittans & Partiſans, mais comme des voleurs queſtionnez & gehennez pour deſcouurir la cache de leurs larcins. Enfin, il ne leur reſtoit qu'vne ame affligée de la priſon d'vn corps qui eſtoit encor ſouuent priſonnier, & hors d'Eſtat d'aller chercher vne vie moins miſerable hors du pays natal.

Il a rendu le nom & l'Empire des anciens peuples Francs ridicules à tous leurs voiſins, & mépriſables à la poſterité, & l'on ne parlera iamais des Veſpres Siciliennes auec tant d'exageration, que de la licence que nos Princes ont permiſe au dernier homme de la plus baſſe populace de Sicile. Toutes les Hiſtoires nous mettent ce pays en horreur, nos Roys l'ont eu en abomination, & aucun d'eux n'a perdu le deſir d'expier ſur cette nation perfide le ſang de ſes ſuiets victimez dans cette terre de Leſtrigons. Ce ſang crie vengeance à ſa Patrie par la bouche de ſes enfans tourmentez par ce Phalaris Palermitain, & vous demande l'execution de l'Arreſt de l'an 1617. ſi vous ne voulez plutoſt luy permettre la ſatisfaction

faction qu'obtinrent les Cypriots que les Iuifs auoient mis à feu & à sang sous l'Empire de Trajan. Il fut defendu à tout Iuif de mettre le pied dans leur isle, à peine de la vie, & l'on n'exépta pas de la rigueur de cette loy les exilez & les amis des Romains, & non pas mesmes ceux qui y abotderoient par la contrainte des vents, où que la tempeste y auroit iettez.

Dyon. Cass. in eâ insula duce Artemione constituntes Iudæi circiter centum & quadraginta capitum millia trucidarunt. Quapropter Iudæis deinceps, Iudæos de cætero legibus & penis Cyprum attingere prohibetur, si vel ex tempestatis, vel per errorem illuc delatus fuerit, ceu capite damnatus, statim morte mulctatur.

Ce Sicilien icy s'est voulu exempter du crime de sa patrie par de plaisantes attestations, qu'il estoit d'vne race de vieille faction Angeuine, ou Françoise, & il eut bien mieux fait de la renier comme vne marastre qui ne luy auoit donné aucun bien, & de se dire Bourgeois de l'Vniuers, & fils de la terre comme les Cyclopes ses compatriotes, que d'attribuer à ses ayeux tout ce qui s'est pû faire de notable par les habitans de Mazarini en Sicile, dont les Seigneurs & Comtes que i'ay veus, & qui se surnomment Branciforté le desaduouënt de l'affinité qu'il a voulu faire auec eux, comme encor le defunct Magalotti Mareschal de camp, tué deuant la Motte, qui a nié en ma presence qu'il fust son parent, auec tant d'auersion pour cette proximité, qu'il disoit mesmes qu'il aimeroit mieux n'estre pas son amy, s'il falloit estre l'vn & l'autre ensemble.

Si la generosité Françoise vous empesche de consentir qu'il porte la peine de la barbarie de son pays par reprezailles, comme estant le premier que nous ayons trouué en France, n'empeschez pas qu'il ne soit puny de ses crimes personnels, qui sont la ruine de la mesme France, & l'intelligence qu'il a auec nostre ancien ennemy, son Prince naturel: du moins vueillez estre son Iuge auec le Parlement, & ne croyez pas qu'il soit plus honorable à V. A. de l'auoir protegé contre la Iustice, & contre le ressentiment general de tout le Royaume. Aymez-vous mieux conseruer sa personne, que vostre honneur & l'amour des peuples, & voulez-vous qu'il échappe auec ce suiet de vanité, que des Princes qui ont d'autant plus de suiet de le haïr, qu'ils ont part à l'estat qu'il a pillé, se soient exposez & opposez pour sa defense.

Serons nous tousiours si mal-heureux que de voir vostre Alteesse dans des hazars continuels par ses menées. Il ne vous a fait combattre que pour vous perdre, & ce pernicieux dessein n'aura-il esté sans effet que pour vous conseruer pour luy mesme, contre vn peuple qui seul a prié Dieu pour vostre conseruation. Iettez les yeux sur la justice de sa Requeste, considerez vostre condition,

examinez celle de l'accuſé, voyez de quelles armes il eſt pourſuiuy, & ſi i'oſe dire d'auantage, ſongez vne fois ſeulement que Monſeigneur le Duc d'Orleans & vous, eſtes inueſtis par certaines gens de ſa cabale & qui courent ſa fortune, qui vous obſeruent & vous obſedent; pour empeſcher que la juſtice qui vous ſuit, & qui vous tend les bras, ne vous puiſſe approcher. Il y en a ſans doute aupres de vous qui ſont de ſa liurée & qui craignent d'eſtre liurez, qui ſont à ſes gages, & qui ne ſont n'y a voſtre Alteſſe ny à la patrie. Ils ſe veulent auec luy mettre à l'abry du Sacré Sang de nos Roys; mais c'eſt en vain, & ie prie Dieu qu'il les choiſiſſe à vos coſtez ſans qu'il vous touche de ſon foudre.

Voſtre Alteſſe ne peut les garentir de ſa valeur, ny de ſa qualité, contre celuy qui vous les a données, & qui peut bien vous empeſcher de rien entreprendre ſur les ſiens. Dieu oſte ſouuent le courage aux Princes; mais nous le prions de vous conſeruer le voſtre, & qu'il vous donne de meilleures inſpirations, afin que nous ne nous plaignions pas iuſtement de voſtre fureur, & que vos ennemis n'attribuënt pas à vne ſeule impetuoſité, ce que vous auez fait au de-là des frontiéres, comme ce que vous faites iniuſtement aux portes de Paris, ſans y auoir eſté prouoqué; que par de mauuais conſeillers. Vous eſtes le ſeul Prince qui l'ait iamais entrepris, & Dieu vueille que vous ne ſeruiez point d'exemple à ceux qui viendront apres vous. Il eſt vray, que voſtre Biſayeul paternel en eſt venu là, & qu'il y fut defait par voſtre Biſayeul maternel qui mourut victorieux: mais ç'a eſté pour ſa querelle particuliere, pour ſa Religion, & contre la meſme faction de la Cour que vous ſouſtenez: encor en vſa-il comme vn enfant qui porte reſpect à la maiſon de ſon pere, & nos anceſtres nous ont appris qu'il ne fut fait aucun deſordre dans les villes & dans les maiſons meſmes éparſes à la campagne, qui appartenoient à ſes ennemis.

Cependant nous entendons que voſtre armée n'a laiſſé à commettre aucun acte d'hoſtilité par tout où elle a paſſé, & qu'elle a fait dans Saint Denys, ce que le Turc n'a point commis dans Hieruſalem. Cette ville eſt dediée au Patron des Roys, de la maiſon Royalle, & du Royaume de France, c'eſt le ſanctuaire & le Sacré depoſt de vos auguſtes Predeceſſeurs. Eſt-il poſſible que voſtre Alteſſe ait pû commander ou bien ſouffrir vn ſi ſenſible outrage contre leur glorieuſe memoire, & que le reſpect des cendres du grand Saint Louis, de qui vous deſcendez, & dont vous

portez le nom & les armes, ne vous ait pû destourner d'vn si étrange procedé, contre vne ville jnnocente, & de si long temps protegée & possedée par les Bourbons? Elle appartient à Monseigneur le Prince de Conty vostre frere, & cela feroit croire que vous estes deuenu l'ennemy de vostre maison, comme de vostre patrie, & qu'vne passion estrangere auroit étouffé dans vn si grand Cœur & l'amour François & l'amour fraternel.

Pardon, Monseigneur, si j'ose vous dire, que son Alteſſe a fait vn coup d'Estat qui vaut toutes vos grandes victoires, & que si vous auez la force & la vaillance des Bourbons, il est le principal heritier de la sageſſe de son pere, & de l'affection qu'il portoit à la France & aux Parlemens. Il sera éternellement loüé d'auoir preferé le salut des Citoyens, à tous ses biens & au soustien de la fortune d'vn indigne estranger, & vostre Alteſſe réueillée quelque iour comme vn autre Philippe de Macedoine, s'accusera d'auoir blasmé sa generosité, & la sainte resolution de Madame de Longueuille vostre sœur, & de Monseigneur le Duc son mary. Si le conseil de ce sage Prince digne successeur de la branche restauratrice de l'Estat, & de la reputation de ces grands Côtes de Dunois, eût pû r'appeller en vous les sentimens d'vn vray pere de la patrie, comme vous en auez esté le protecteur: vous attiriez sur vous toutes les benedictions que Dieu depart ordinairement aux prieres d'vn peuple iuste: vous terrassiez la fortune, vous renuersiez le throsne qu'elle s'est éleué sur nos épaules, & vous restablissiez le Royaume dans ce repos, que vous l'obligez de chercher par la voye des armes en se defendant contre vous mesme.

Tout le monde est Soldat pour vne telle occasion, qui est le pretexte le plus specieux des armes du Roy dans l'Allemagne: Ainsi, MONSEIGNEVR, Vous auez affaire contre tout ce qu'il y a de François, contre vos plus affectionnez seruiteurs, contre vos parens, & contre ceux mesmes qui vous ont accompagné dans vos conqueſtes, & qui ont donné de leur sang pour sauuer celuy de V. A. vous ne pouuez pas esperer comme vn autre Pompée, de faire naistre des Legions d'vn coup de pied, la terre que vous foulez est vostre ennemie, & elle n'enfantera point de Soldats que pour vous combattre, & pour la defendre.

Ces estudieurs de bons mots, ces lasches Parasites, & ces plaisans impies que l'on souffre auec tant d'impatience sur le theatre de la Cour, ont beau vous predire de grands progrez, & vous

promettre vne Scéne Tragicomique de nos Magiſtrats, & des principaux Bourgeois de Paris, traiſnans les chaiſnes de leur ville à la ſuite de voſtre triomphe. Ils font vne mauuaiſe application du ſeul exemple qui ſoit dans nos Croniques, qui nous en donnent beaucoup d'autres du ſupplice de la corde, qu'ont ſubi leurs ſemblables, & qu'ils ne peuuent éuiter que par le feu, qui doit eſtre la punition de quelques-vns.

Ce n'eſt point icy le tumulte extrauagant d'vne inſolente populace, c'eſt vn armement neceſſaire, authoriſé par ceux qui ſont les depoſitaires de l'authorité du Roy dans ſa minorité, contre l'ennemy de ſon Eſtat, & pour la liberté ancienne. C'eſt plutoſt vne inſpiration du Ciel qui demande la ruïne des meſchans, & qui les veut oſter de deſſus la face de la terre : & la confiance que nous auons en ſa miſericorde, & la conſolation d'vne mort glorieuſe, plus deſirable qu'vne vie languiſſante, nous rendent plus aguerris que la plus vieille milice. Tout le Royaume eſt dans vne meſme vnion, & dit comme les Machabées:* *Releuons l'abaiſſement de noſtre peuple, & combattons pour noſtre nation, & pour noſtre loy, & pour nos Saints.* Nos Rois ſont nos Dieux, & nos Parlemens, & nos Paſteurs ſont nos Saints. Ils ont l'eſprit de Dieu, & nous peuuent dire : *Ne craignez point la puiſſance ny le nombre de vos ennemis, ſouſtenez courageuſement, Et ne tremblez point, le Seigneur aura pitié de nous, il va defaire aujourd'huy cette armée en noſtre preſence, et les eſtrangers apprendront que nous auons qui nous deffende & qui nous deliure d'eſclauage.* Il y a long-temps que tant de ſaintes ames implorent la Iuſtice Diuine contre cet ennemy de la paix publique, & contre ſes ſuppoſts, & le Ciel ne reſonne à preſent d'autres Echos que de ces paroles : *Mon Dieu vangez-nous de cet homme & de ſon armée, faites-les tomber ſous le glaiue : Vueillez vous reſſouuenir des blaſphémes de ſes gens, & ne l'endurez pas plus long temps ſur la terre.*

Vne ſeule conſideration retient noſtre courage, & c'eſt pourtant ce qui nous anime dauantage ; c'eſt que nous ayons à combattre au nom du Roy contre nos freres, qui ont ſuiuy le Roy quand ce Rauiſſeur de tout ce que nous auons de plus cher & de plus precieux nous l'a enleué, & contre des Princes, que cet impoſteur aueugle pour rẽdre ſa ruine plus celebre par leur peril, ou par leur perte. Nous prions Dieu que cette guerre ſe termine plus doucement, & qu'il vous illumine de la meſme grace qu'il reſpandit ſur la Nobleſſe de Bretagne ſur le point de s'entretuër, pour

Erigamus deiectionem populi noſtri, & pugnemus pro populo noſtro, & Sanctis noſtris.

Ne timueritis multitudinẽ eorum, & impetum eorũ ne formidetis. miſerebitur noſtri Dominus & conteret exercitum iſtum, ante faciem noſtram, hodie, & ſcient omnes gentes, quia eſt qui redimat : & liberet Iſrael, Machab. lib 1.

Fac vindictã in homine iſto & exercitu eius, & cadat in gladio, in memento blaſphemias eorum, & ne dederis eis, vt permaneant, ibid.

pour Pierre Landais fils d'vn Chauſſetier, & fauory de François II. Duc de Bretagne, & que les deux armées s'vniſſent pour liurer ſon ſemblable à la potence.

Noſtre ſiecle a beſoin de cet exemple pour eſperer vn meilleur gouuernement à l'auenir, & pour la conſolation de ſes ſouffrances, & V. A. n'a que ce moyen pour r'entrer dans l'amour & dans l'admiration des peuples. Apres cela, nous ioindrons toutes nos forces pour contraindre les ennemis du dehors à nous offrir la paix, que ce traiſtre a refuſée à toute la Chreſtienté, & nous recouurerons vne nouuelle vie par voſtre faueur. Autrement nous nous tenons obligez à defendre noſtre liberté, le repos de nos familles & nos vies : *C'eſt la preuue de la plus parfaite ſageſſe que de ſe reſoudre à tous les dangers, & de tout entreprendre pour le ſalut de la Republique: nous ſommes nez pour elle plus que pour nous, & nous ne pouuons jamais mieux employer vne vie que nous deuons auſſi bien au deſtin, qu'en la ſacrifiant à la patrie : C'eſt vne debte de l'eternité, que tout l'âge d'vn homme ne peut acquitter.*

Sapiens qui omnia Reipublicæ cauſa ſuſcipienda pericula putabit. ſæpe ipſe ſecum loquitur : non mihi ſoli, ſed etiam atque adèo multo potius, natus ſum patriæ, vita quæ fato debetur, ſaluti patriæ potiſſimum ſoluatur

Helas ! en quels termes ſerons-nous reduits de defendre l'honneur de la Couronne, & de la nation contre ceux qui y ont plus de part. Les fauoris ont accouſtumé de briguer l'amour du peuple pour opprimer plus facilement les Princes. C'eſt quaſi la ſeule marque, & le premier témoignage qu'ils doiuent donner de leur puiſſance, & il y en a eu fort peu qui n'ayent eu quelque victime de voſtre Royale maiſon. Les témoignages en ſont trop recens de toutes parts, & en la perſonne meſme de Monſeigneur le Prince de Condé pere de V. A. qui n'en eſt échappé que par bon-heur, & par vne prudence ſinguliere. Nous n'auons iamais veu les Rois ſeuir contre leur ſang ſi frequemment, que lors qu'ils ont abandonné le gouuernail de l'Eſtat à quelque mignon. Si les grands du Royaume ne ſe ſouſmettent ſeruilement à des commandemens deshonneſtes, il croit qu'ils luy enuient ſa fortune, & les traitte en ennemis : mais comme cette adminiſtration, dont il abuſe, appartient naturellement aux enfans de France, quel milieu peut-on trouuer entre ces deux oppoſitions, & que doit-on penſer d'vne alliance entr'eux, ſinon au deſaduantage de celuy qui a le droit & l'authorité. Il eſt au pouuoir de Monſeigneur le Duc d'Orleans, & de vous, Monſeigneur, d'abolir auiourd'huy ce nom & ce miniſtere omineux qui a trop duré pour noſtre bien, & qui ne peut plus ſubſiſter apres tant d'exemples, qu'à l'abbaiſſe-

quid eſt quod a me fatis ei perſolui poſſe.

Cic. ad herren

ment, & pour l'extinction de vos familles.

Les Parlemens y apportent l'authorité des Loix tous les François conſpirent à ce deſſein : Il n'y a que vous qui retenez ſur la maiſon Royalle vn ioug infame, que le peuple ne peut ſouffrir, & qu'il ſecouë ſi genereuſement. Nous ſommes en armes pour cela, & vous vous faites Capitaine des gardes d'vn homme indigne de la plus baſſe charge d'aupres de V. A. ſi bien qu'il faut vne armée pour amener vn criminel infame qui ne deuroit eſtre traiſné que par des ſergens.

Ne voulez-vous point vous ſouuenir que c'eſt vne corneille déguiſée, & que quand on a voulu commencer à la plumer, tout ce qu'elle auoit d'éclat eſtoit emprunté. Il n'a d'eſprit que pour tromper par de fauſſes apparences, & pour corrompre de noſtre argent les femmes de la Cour, & quelques intereſſez: il ne ſçait rien de toutes les ſciences, quoy qu'il ait fait ramaſſer vne riche bibliotheque, il n'a bien fait à aucun veritable docte, nous n'auons pour toutes pieces de ſa compoſition que des Commentaires ſur les brelans, & la ſeule ſtatüe qui reſtera de luy en France ſera le valet de carreau dans le *Hoc Mazarin*. Il ne parle qu'indiſcrettement, il écorche le François, & ſes comparaiſons ne ſont que de mechaniques dans ſes harangues. Il n'a pour Conſeillers que des infames, pour domeſtiques que des criminels de France, ou des bandis d'Italie, pour intrigues que des garces & des filoux, pour amis que des volleurs & des blaſphemateurs, des joueurs & des bouffons, qui ne connoiſſent rien, & qui ſont indignes de prendre aucune part en nos affaires.

Auec ces belles perfections il nous enleue noſtre Roy, noſtre Reyne & nos Princes. Nous ſçauons bien par quel artifice il a eu Monſeigneur le Duc d'Orleans, & il eſt tout public qu'il s'eſt ſeruy pour le perſuader, d'vn nommé Barbier fils d'vn mouleur de bois, ſous promeſſe de faire de ce pedant vn Cardinal de la Riuiere: mais l'on ne peut s'imaginer par quel conſeil V. A. s'eſt voluë ietter dans ce party, ny qui vous aura pû porter à dire dans voſtre lettre écrite à la ville, que le Parlemint s'entendoit auec les ennemis de l'Eſtat, ny comment vous auez à meſme temps commencé la guerre contre Paris. Eſt-ce que cette ville deuoit adiouſter foy à cette calomnie doublement inſigne, par la qualité des accuſateurs ſurpris & trompez par la malice du Sicilien, & par celle des accuſez? ou bien la croyez-vous ſi laſche que d'expo-

ſer a la paſſion d'vn enragé la ſeule marque qui luy reſte de ſa Majeſté, & de ce qu'elle a d'auantageux ſur toutes les villes du monde?

Quoy! ce Parlement auquel'eſt deuoüé à la proſperité de l'Eſtat ſeroit liuré? V. A. refuſer d abondonner l'ennemy du Royaume, & nous vous en abandonnnerions les protecteurs, que deuiendrions -nous? que deviendroit Paris, que le theatre d'vne proſcription plus ſanglante & plus frequente que Conſtantinople? vous auez pour pretexte l'authorité d'vn Roy mineur, en quoy peut-elle auoir eſté violée en la perſonne d'vn vſurpateur, que le Parlement pourſuit pour rendre compte des finances qu'il a vollées, & au Prince pupille, & à ſon Eſtat, & qu'il a tranſportées hors du Royaume. Le Parlement qui à verifié la Regence de la Royne, l'a-il erigée en tyrannie pour Iule Mazarin Sicilien, & ennemy originaire de la France? s'eſt-il abſolument démis de la connoiſſance qu'il a droit de prendre des affaires publiques, & ceux que les Roys reconoiſſent pour Iuges de leurs cauſes Ciuiles & des conſpirations des Princes du Sang; n'auront-ils point ce droit contre vn homme ſi inferieur a leur qualité. Peut-il eſtre leur Iuge ſi cette auguſte Compagnie n'eſt iuſticiable que de ſoy ſeule, ſi vous ne le pouvez eſtre vous meſme qu'auec eux, & ſi les Roys ſoumettent leurs intereſts à leurs arbitre?

Dyon. Caſſ. in curia iurauit ſuo ſuſſu nemmem Senatorum occidi iri. Quod ſacramentum quamuis etiã inſidiis petitus eſſet in violatum ſeruauit, nihil vnquã de ſuo arbitrio ſtatuit, ſed Principes viros in conſilium ſem per adhibebat.

L'Empereur Nerua proteſta en plein Senat qu'il ne permetroit iamais la mort d'aucun des Senateurs, & il garda ſa parole enuers ceux meſme que l'on accuſa d'auoir attenté à ſa vie. Ce ſage Prince n'ordonna iamais rien de ſon mouuement, & prenoit le conſeil des principaux. Enfin Adrien, quoy que cruel, iura encor qu'il ne ſouffriroit point qu'vn Senateur fut condamné que par le Senat. Il en a eſté de meſme de nos Roys: les plus anciens auoient accouſtumé de reſoudre toutes les affaires de l'Eſtat dans les champs de Mars, puis de May; par ce que dans ces mois, il ſe faiſoit vne conuocation d'Eſtats pour aduiſer aux beſoins, & à la reformation du Royaume. Ils ont depuis tranſporté ce droict au Parlement de Paris, auec meſme authorité, pour eſtre Iuge equitable entr'eux & le peuple, ils y ont gardé leur place, & en ont aſſigné d'autres aux Princes, & aux plus grands de leur Couronne.

Aelius Spartianus In Senatu quãdoque excuſatis, quæ facta erãt iurauit ſe nunquam Senatorem niſi ex Senatus ſententia puniturum.

Voſtre Alteſſe eſt née Conſeiller de cette Cour Souueraine, qui eſt la veritable Image du Senat Romain ſouz les Empereurs:

Summum populi Romani, populorumque, & gentium omnium Consilium Senatus. Cicero pro domo sua.

C'eſt le vray lieu du throſne de nos Roys, & le veritable conſeil de Paris, de toute la France, & des nations meſmes eſtrangeres qui s'y ſont ſoumiſes. L'on n'y trauaille que pour la gloire & par honneur : ces ſaints Areopages taſchent par leurs peines, & par leurs veilles à nous donner le repos, & les plaiſirs d'vne douce vie : Ils ſuënt pour le bien du public, ils s'expoſent courageuſement à l'inimitié des meſchans, & ont quelquesfois à combattre contre les plus puiſſans. Ils ſe ſont conſeruez iuſqu'à maintenant auec vne reputation entiere ; les Roys les plus victorieux, & les plus puiſſans les ont honorez, & y ont eux-meſmes conduits les Princes leurs voiſins, pour leur faire voir ce racourcy de la grandeur & de la dignité de leur Eſtat : & les fauoris les veulent abbaiſſer iuſques à venir receuoir leurs commandements, & prendre leurs Arreſts par écrit dans leur garderobe.

Idem pro P. Sextio. qui autem bonam famam, bonorum, quæ ſola verè gloria nominari poteſt, expetunt, otium quærere debent, & voluptates non ſibi, ſed danda eſt, his pro communibus commodis, adeunda inimicitia, ſubeunda ſæpe pro Republica tempeſtates : cum multis audacibus improbis, nonnunquam etiam potentibus, dimicandum.

Ie prendray la liberté de vous dire, que c'eſt vn bon-heur à V. A. de n'eſtre iuſticiable que d'vne ſi celebre aſſemblée, & que c'eſt ce qui aſſeure voſtre condition : Toutesfois vous eſtes en armes pour exterminer ſon authorité, & pour changer cette Monarchie en vn Eſtat Deſpotique. L'on dit plus, l'on dit que l'on demande les teſtes des plus gens de bien, & que l'on a déja diſpoſé de leurs biens de la ville & de la campagne. Voyla le ſujet de la guerre, dont nous ne pouuons parler plus veritablement qu'auec Ciceron, diſcourant de celle de Marc-Antoine, & dire comme luy, **Cette guerre icy n'eſt point vne diſcorde ciuile, elle n'eſt allumée que par l'eſperance de quelques meſchans qui ont adnoté nos biens, & qui déja les partagent entr'eux chacun ſelon ſa volonté.* Apres vous auoir exorté à rentrer dans vous-meſmes, & dans l'intereſt de la Patrie : ſi vous perſiſtez à la moleſter, je tourneray ma voix vers le Parlement, & ie l'exciteray d'appuyer ſon authorité de toutes les forces de la France,

* *Hoc bellum non ex diſſentione partiũ, ſed ex nefaria ſpe perditiſſimorum ciuiũ, excitatum, quibus bona fortunæque noſtræ notæ ſunt, & iam ad cuiuſque opinionem diſtributa.*

Ie me ſeruiray des paroles du meſme Ciceron, duquel il a executé le conſeil, il s'eſt preparé à pourſuiure l'autheur de nos maux, dés le iour de ſa fuitte : Le peuple s'eſt declaré pour luy, & l'on doit eſperer que ce mal naiſſant, prendra bien toſt fin par la diligence de ces Magiſtrats. L'on n'a point perdu de temps, les leuées ſont faites, & nous auons d'excellens Chefs. La Renommée n'attend que de les voir partir pour publier auec la Iuſtice de noſtre cauſe, la punition & la vengeance de l'orgueil de ce meſchant gladiateur eſtranger. Il connoiſtra que ce n'eſt point

à Paris

à Paris qu'il fait la guerre, & qu'il a affaire à tout le Royaume : Il ſçaura que c'eſt de la puiſſance & de la force d'vn peuple, dont il ne croyoit triompher que par la diuiſion qu'il attendoit. La ville de Paris ſera loüée eternellement d'vne ſi genereuſe action qu'elle euſt volontiers cedée à Voſtre Alteſſe : elle aura le tiltre de protectrice de cet Eſtat, que vous deuriez auoir ambitionné pour couronner vne vie cy-deuant toute heroïque, que vous expoſez contre voſtre terre natale, pour appuyer le plus deteſté de tous les hommes.

Vnde eſt adhuc bellum niſi ex retardatione & mora vt primum poſt diſceſſum latronis, vel potius deſperatam fugam libere Senatus haberi potuit, ſemper flagitaui, vt conuocaremur . . . . . , ſi ex eo tempore dies nullus intermiſſus eſſet, bellum profecto nullum haberemus. Omne malum naſcens facilè opprimitur, inueteratum fit, plerumque robuſtius . . . . . quamobrem Legatorum mentionem nullam cenſeo faciendam, rem adminiſtrandam arbitror ſine vlla mora, & conſeſtim gerendam cenſeo : tumultum decerni, iuſtitium indici, ſaga ſumi, dico oportere, delectum haberi ſublatis vacationibus in vrbe, & in Italia præterea Gallia tota. Quæ ſi erunt facta, opinio ipſa & fama veſtræ ſeueritatis obruet ſceleratí gladiatoris amentiam. Sentiet ſibi bellum cum Republica eſſe ſuſceptum, experietur conſentientis Senatus neruos atque vires ; nam nunc quidem partium contentionem eſſe dicitat. Cicero Philpp. 3.

Voſtre frere puiſné vous enleuera l'appanage qui vous deuoit eſtre plus cher : Et ce ieune Scipion ſera plus eſtimé de la conſeruation d'vn Citoyen, que vous ne le pourrez eſtre du carnage de tant d'ennemis : Et la France aura cette gloire de s'eſtre deliurée par ſes ſeules forces, & mal-gré les voſtres, de ſon perſecuteur, & du plus meſchant de tous les tyrans qui l'ayent opprimée. Ie n'ay que le temps de finir pour prendre les armes, & il n'en reſte pas dauantage à Voſtre Alteſſe, pour les quitter, & pour changer cette reſolution deſeſperée contre voſtre pays & contre voſtre ſang, en celle de les ſeconder dans leur genereuſe entrepriſe, & de rendre la paix à ce Royaume, à qui l'on ne fait la guerre que ſur l'eſperance de voſtre courage & de voſtre fortune.

Ibid. Galliaque qua ſemper præſidet atque præſedit bus Imperio libertatique communi, vereq. laudetur, quod ſe ſuſque vires non maledixit, ſed oppoſuit Antonio.

Ie prie Dieu & les Patrons de cette ville qui ont chaſſé les Huns & les autres nations barbares de ſes murailles, qu'ils vous touchent le Cœur, & qu'ils vous faſſent deſiſter de voſtre entrepriſe par vn ſage conſeil, plutoſt que de vous humilier par nos forces, & qu'ils ne permettent pas que la poſterité puiſſe dire que nous ayons trouué noſtre ſalut dans la perte de no-

ſtre premier Prince du Sang. Agréez s'il vous plaiſt ce dernier ſentiment que ie ne pourrois pas vous exprimer de bouche ſans y meſler des larmes, & me faites l'honneur de croire que ie voudrois mourir pour voſtre ſeruice en toute autre occaſion que celle-cy, qui arme tous les bons François contre vous; puiſque vous auez autrefois agrée que ie me donnaſſe l'honneur de me dire de V. A.

MONSEIGNEVR,

Le tres-humble & tres-obeyſſant
Seruiteur
GEORGE DE PARIS.

A PARIS.

Chez NICOLAS BOISSET, Maiſtre Imprimeur, rue Calende, à l'Image Saint Eſtienne.